



RGGCMB -

PV n° 9

Site Web : www.corpocentremonsborinage.be

Réunion de l'asbl. Comité Directeur du 25 avril 2024

Présents : MME STORDEUR D. - MM .LAMBERT J. - VINCK D. - CALLENS J. - GEEROMS F. - BUSIEAUX M. - COLAPIETRO S. et DEGEY P.

Absente non excusée : Mme BOLTZ H.

COMPARUTIONS - SUSPENSIONS



A. COMPARUTIONS – SUSPENSIONS

Néant

B. AMENDES – SUSPENSIONS CJ – FORFAITS

B 1 Amendes pour 2 CJ au cours d'un même match

23/03 : AS JURBISE B

DELANGRE_Mathias

23/03 : CORPOS RHODIENS

SALAMONE Christopher

30/03 : RASSP BAUDOUR

CARE Adrien

06/04 : EVH

ADAN Quentin

Amende de 5 € aux clubs concernés

B 2 Amendes pour cumul de CJ en championnat dont la dernière reçue le

30/03 : FC YANKEE

FASSIEU Sinclair

20/04 : LA MONTOISE

DEMARBE Simon

20/04 : FC YANKEE

GRUTTADAURIA Julien

Amende de 5 € au club de La Montoise

Amende de 10 € (2 x 5) au club de Yankee

B3. Amendes administratives

Non communication de résultat par SMS (ou tardivement) : (art II.8)

Feuilles d'arbitre :

Feuilles de match incomplètes (blocs, matricule, club, délégué, etc...) :

30/03 : AC Milanello - **FC O'Malley's** (délégué visiteur manquant)

Amende de 10 € au club d'O'Malley's

13/04 : **Uzza Calcio** - FC Yankee (pas de nom du club ni matricule)

Amende de 10 € au club de Uzza Calcio

Rentrées tardivement ou pas encore rentrées :

06/04 : **Holcim** - SP Baudour rentrée le 19/04

Amende de 15 € au club de Holcim

B 7 Calendrier

Championnat :

04/05 : voir ci-dessous la rubrique "C. divers"

Les matchs suivants voient leurs horaires changés :

09/05 : Corpo Honneloise - Boca Manage se jouera le **01/06 à 15 h**

11/05 : Turati Baudour - Dynamo se jouera à **15h** au lieu de 17h15

18/05 : Turati Baudour - La Montoise se jouera à **15 h** au lieu de 17h15

25/05 : Turati Baudour - Corpo Honneloise se jouera à **15 h** au lieu de 17h15

Tirage au sort des 1/2 finales des Coupes

Ces matchs seront disputés le 08/06/24

COUPE BOMAL CAMBERLIN

13h00	Corpos Wasmes	-	Uzza Calcio
16h00	FC Bracquegnèrois	-	La Montoise

La finale sera disputée, à Houdeng le **22/06 à 16 h**, sur terrain synthétique, stade H. Rochefort, avenue du Stade.

Ces matchs seront disputés le 01/06/24

COUPE DU GROUPEMENT

13h00	ASF Quévy	-	FC Alliance
15h00	FA Ecaussinnois	-	Dynamo

La finale sera organisée par l'ASF Quévy et disputée à la Sapinette à Mons, le 15 /06 à 16h, sur terrain synthétique

⇒ Si l'égalité subsiste à la fin du temps règlementaire, on procèdera à 2 prolongations de 10 min chacune et puis, si nécessaire, au botté des tirs au but.

B 8 Forfaits en championnat

30/03 : Corpos Rhodiens - La Montoise FF du club C. Rhodiens
Amende de 50 € (2ème FF règl II.6.1)

01/04 : Corpos Rhodiens - Alliance FF du club C. Rhodiens
Amende de 100 € (3ème FF règl II.6.1)

01/04 : FC Yankee - FC Holcim FF du club de FC Holcim
Amende de 75 € au club d'Holcim (règl. II.6.1)
+ dédommagement de 25 € au club de FC Yankee (règl. II.6.1)

30/03 : Corpo Honnelles - Dynamo : pour avoir aligné les joueurs suivants : BERLEMONT Nicolas, MICELLI Tiziano, GOWIE Arthur, GOWIE Léo, SAUSSEZ Loris et HURTEVENT Nolan, tous affiliés après le 18/11 (match remis) et malgré les deux rappels dans les PV 7 et 8, le club de Honnelles perd la rencontre **0-5** pourtant gagnée 6-3

Ces six joueurs ont été suspendus le 13/04/24

20/04 : FC Alliance - EVH Amende de 25 € au club de Honnelles. (règl. VIII.4)
FF du club d'EVH
Amende de 75 € au club d'EVH (règl II.6.1) + dédommagement de 25 € au club d'Alliance

20/04 : O'Malley'S - Uzza Calcio FF du club d'O'Malley'S
Amende de 75 € au club d'O'Malley's (règl II.6.1)

C. DIVERS

✓ **Attention à la journée du 04/05.** Journée d'alignement consacrée aux différentes remises.

Seuls les joueurs affiliés à la date initiale du calendrier peuvent être alignés.

Journée du 04/05 (alignement)

Division 1

La Montoise - FC Turati Baudour (15h)	report du 02/12/23
FC Holcim - FC Dream Team (15h)	report du 16/12/23
AS Jurbise A - Dynamo (15h)	remise générale du 06/01/24
Hainin A - Corps Rhodiens (15h30)	remise générale du 06/01/24

Division 2

Amical Team - AS Jurbise B (15h30)	remise générale du 06/01/24
Hainin B - MVC Boussu (12h)	remise générale du 06/01/24
FC Bracquegnérois - Corps Wasmes (16h)	report du 20/01/24
Uzza Calcio - FC O'Malley's (18h)	report du 25/11/23

Journée du 09/05/24 (alignement - jeudi de l'Ascension)

Division 1

La Montoise - FC Alliance (15h)	report du 20/01/24
---------------------------------	--------------------

Division 2

AS Jurbise B - ASF Quévy (15h)	report du 20/01/24
--------------------------------	--------------------

Journée du 20/05/24 (alignement - lundi de Pentecôte)

FC Dream Team - EVH (13h)	remise du 20/01/24
La Montoise - Jurbise A (15h)	report du 09/12/23

✓ N'oubliez pas ce point du règlement et ces formalités administratives !

I.1 Formalités administratives

Les clubs devront faire parvenir au secrétariat par courrier électronique avec copie à tous les membres du CD **au plus tard le 15 mai** :

1. leur inscription au championnat
2. l'emplacement de leur terrain et les moyens d'accès à celui-ci
3. les couleurs sous lesquelles s'alignent leurs joueurs

I.5 Fusion de clubs

Si deux clubs en activité fusionnent, ils doivent en avvertir le secrétariat général du groupement par écrit avant le 1^{er} juillet. Le nouveau club doit reprendre tous les droits et toutes les obligations des clubs qui fusionnent.

Il choisit librement sa dénomination et reprend le numéro de matricule d'un des clubs qui fusionnent.

Il peut, à son choix, prendre dans le championnat, la place d'un des clubs qui fusionnent.

I.6 Changement de nom d'un club

L'intention de changement de nom doit être formulée par courrier électronique au secrétaire du groupement et à tous les membres du CD **entre le 1^{er} et le 15 mai AVEC le bulletin d'inscription**, pour introduction de la demande à la R.B.F.A..

- ✓ **Appel à candidature pour venir renforcer notre équipe la saison prochaine (connaissance du traitement de texte, de Word et Excel est un plus) . Lors de l'assemblée statutaire du mois d'aout auront lieu les élections pour la composition du nouveau comité directeur.**
Toute personne désireuse de poser sa candidature doit le faire par écrit pour le 15 juillet au plus tard. La demande devra comprendre un CV, un exposé de la motivation et les compétences apportées en cas d'élection.

Prochaine réunion du Comité Directeur : jeudi 23 mai à 19h

Coq wallon Place Mansart, 7 à La Louvière